

Association Sportive des Vétérans du Bruch

Vide Greniers

Samedi 5 juillet 2025 de 8h30 à 18h30

Inscription au 06.23.59.12.88 ou 06.74.30.17.52

Installation à partir de 6h30

Restauration et buvette sur place

Rappel

Votre véhicule ne pourra pas rester garé auprès du stand pendant la durée totale du vide grenier.

Le stationnement sera toléré uniquement pour décharger et charger.

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél fixe : Portable :

Pièce d'identité numéro :

Délivrée par : Date :

Emplacement (au maximum 3 emplacements) Emplacement(s) x 7 €uros = €uros

(Soit une façade de 3 mètres et une profondeur de 2 mètres).

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'ASVB

Bulletin d'inscription visé + les conditions générales visées + la copie de la carte d'identité à ASVB – 3b allée des Cèdres – 57600 FORBACH, avant le 30 Juin 2025

Fait le : Signature :

REGLEMENTS & CONDITIONS GENERALES

La manifestation

Le vide grenier est ouvert aux particuliers, aux associations et à l'artisanat local. Elle se tiendra uniquement en extérieur.

Est appelé - PARTICULIER -, toute personne désirant vendre des biens personnels à titre exceptionnel et n'exerçant pas la profession de brocanteur ou d'antiquaire. Les enfants (exposant) seront sous la responsabilité entière de leurs parents. Selon les recommandations préfectorales et les textes réglementaires en vigueur, les exposants justifieront de leur identité par une pièce officielle, lors de leur installation.

Une buvette et la restauration sera disponible sur place.

L'emplacement

La façade et l'emplacement est de 3 mètres et la profondeur de 2 mètres. Le fait de louer un emplacement vaut acceptation pleine et entière du règlement intérieur.

Tarifs & inscriptions

Les réservations s'effectuent auprès de **TEIXEIRA Bruno 06.23.59.12.88 et de Mme SPANIOL Madeleine.**

La location de l'emplacement est de 7 Euros L'inscription est définitive qu'à la réception du dossier complet (bulletin

d'inscription visé + règlement signé + la copie

de la carte d'identité à l'adresse suivante

ASVB, 3b allée des Cèdres, 57600 FORBACH

Les inscriptions sont closes dès remplissage des emplacements. La sous location est interdit.

Attribution des emplacements

Les emplacements sont délivrés dans l'ordre de réception du dossier complet le samedi matin. Les exposants sont

accueillis de 6h30 à 8h30. L'ouverture au public débutera à 8h30 jusqu'à 18h30 sans interruption.

Rangement de 18h30 à 20h00

Tout emplacement réservé non occupé à 8h30 sera redistribué.

Pour des raisons de sécurité, les véhicules des exposants sont autorisés dans les allées durant l'installation et le rangement des stands.

Assurance – responsable

L'association est assurée pour sa responsabilité civile d'organisation. Son rôle se limite à prendre les mesures de prévoyance qu'il juge utile. En aucun cas sa responsabilité ne saurait être engagée en ce qui concerne : perte, vol, avarie, dégâts des eaux ou autres dommages qui pourraient intervenir, quelles qu'en soit l'importance ou la cause.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure, à n'importe quel moment du vide grenier, le ou les exposant(s) qui ne respecteraient pas le présent règlement.

Objet exposé

Chaque exposant se déclarera propriétaire et responsable des objets exposés ou mentionnera les noms et adresses des tiers pour le compte de qui il agit.

Tout matériel non vendu devra être récupéré par l'exposant.

Fait le :Signature :